AVIS PUBLIC

VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER, SIÈGE NUMÉRO 2

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et référendums* dans les municipalités, Chapitre E-2.2, avis est donné par le soussigné président d'élection que :

- Il y a vacance au poste de conseiller au siège numéro 2
- L'annonce d'une élection partielle sera faite par avis de scrutin dans les 30 jours du présent avis.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 18ième jour du mois de janvier 2023.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le Conseil entre 8 h 30 et 17 h le 19ème jour du mois de janvier 2023

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19ième jour du mois de janvier 2023.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier